



MAIRIE de SAINT-EMILION

Departement de la Gironde Arrondissement de Libourne
BP 101 33330 SAINT-EMILION Tel. 05 57 24 72 09 Fax 05 57 24 69 17
accueil@ville-saintemilion.fr www.saint-emilion.org

R É U N I O N
de la COMMISSION DE CONTRÔLE
des LISTES ÉLECTORALES
(conformément à l'article L.19 du code électoral)

La Commission de Contrôle des Listes Électorales
de la commune de Saint-Emilion, se réunira à la mairie le :

jeudi 27 mai 2021, à 9 heures 30



ORDRE DU JOUR

- Examen des inscriptions et des radiations intervenues sur la liste électorale après les élections municipales
- Examen des éventuels recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) formulés par des électeurs.